

ECONOMIQUES & MULTI-USAGES

- Cuves permettant de récupérer, stocker, réguler (sur demande) et restituer les eaux
- Cuve en Polyéthylène Haute Densité - modèle renforcé - à enterrer - convenant à tous types de terrain
- Tenue en nappe phréatique : 1 m maxi depuis le fond de la cuve
- Entretien minimum : vidange et curage une fois par an, de préférence avant l'automne.
- Fosses d'accumulation ne convenant pas pour le stockage de liquide alimentaire ou phytosanitaire

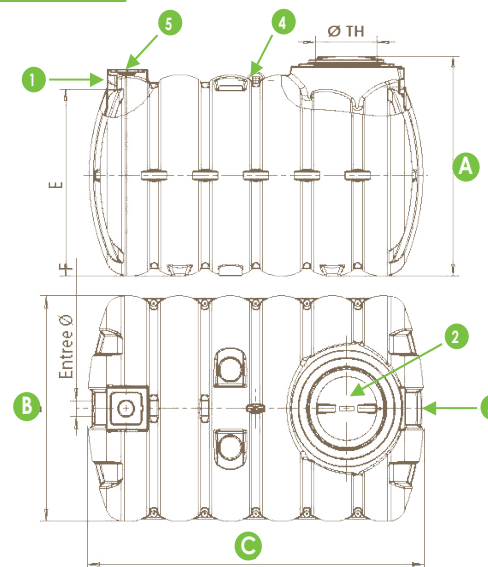
Modèle de 3000 à 8000 L



Modèle de 10 000 à 20 000 L



Schéma de principe :



- 1 Entrée
- 2 Tampon
- 3 Trop plein
À désoperculer si besoin
- 4 Anneau de manutention
- 5 Ventilation Ø100
À désoperculer pour les cuves de 3 000 à 8000L. Au delà les orifices de ventilation se situent au niveau de l'amorce des TH.

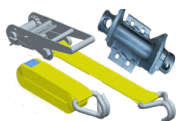
ACCESSOIRES ET OPTIONS



Rehausse à visser RH500



Rehausse à poser RH600



Ceinture CA10M10T



Ceintures CA10M510KG

Dimensions en mm

Volume (L)	Réf	A	B	C	Ø TH	E	Ø F	Masse (kg)	Rehausse TH	Ceintures d'ancrage	Dispositif d'aspiration	Kit de Jumelage
3000	CSEP03	1608	1450	2265	450	1339	100	154	1x RH500 à visser (250 mm)	1 x CA10M510KG-2	DASCSEP1	JUCSEP
4000	CSEP04	1851	1810	2287		1364		195				
5000	CSEP05	1986	1977	2390		1499		239				
6000	CSEP06	2586	2202	2114		2034		306				
8000	CSEP08	2586	2202	2700		2034		384				
10000	CSEP10	2840	2490	3378	600	2085	160	550	2x RH600 à poser (300 mm)	3 x CA10M10T	DASCSEP2	-
12000	CSEP12			3928				627				
15000	CSEP15			4782				742				
17000	CSEP17			5332				850				
20000	CSEP20			6232				955				

Options

MANUTENTION SUR LA PARCELLE

Lors du déchargement et de la pose, **les cuves doivent être levées par un moyen de manutention (élingues chaînes - non fournies)** adapté aux caractéristiques dimensionnelles. **Utilisez les anneaux de levage**, prévus à cet effet, **sur le côté ou le dessus de la cuve**.

L'**angle** devra être **< à 30°** par rapport à la verticale.

Veillez à respecter les règles de sécurité en vigueur et à assurer un périmètre de sécurité préservé de toute charge pendant les opérations.



DALLE DE PROTECTION

Dalle de reprise des charges en béton armé obligatoire dans les cas suivants :

- Remblai > à 60 cm au dessus de la génératrice supérieure de la cuve
- Utilisation de rehausse en béton
- Surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à - de 4 m de la cuve ou due à des conditions climatiques extrêmes (neige par ex.)

Cette dalle devra prendre appui tout autour de la fouille sur le terrain stabilisé et/ou non remué. A placer au niveau de l'amorce de rehausse, sans être solidaire de cette dernière.

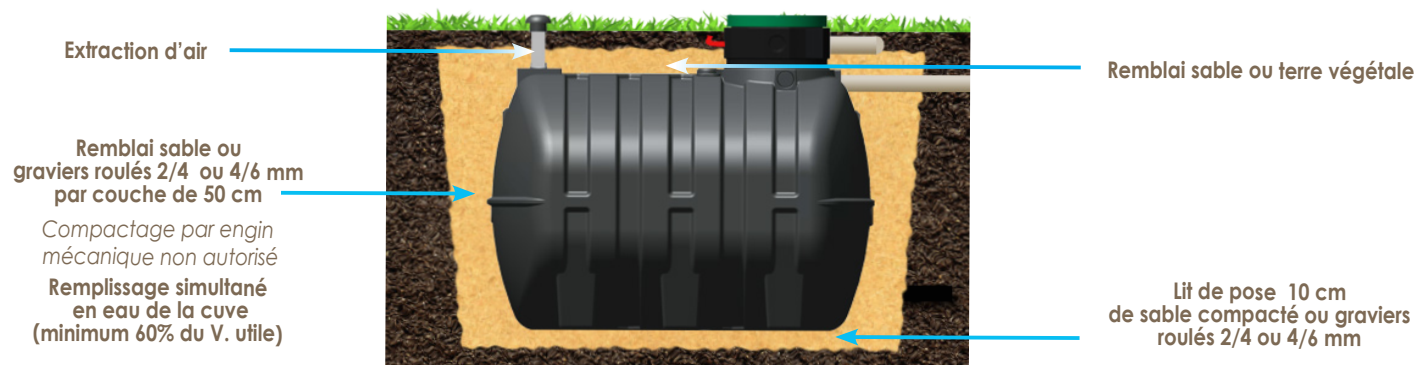
RÉALISATION DE LA FOUILLE

Le dispositif doit être enterré. La profondeur de fouille étant > à 1,30 m, la protection des opérateurs doit être assurée conformément à la réglementation en vigueur.

Le terrassement doit être réalisé de manière à obtenir 30 cm minimum d'espace tout autour de la cuve en tenant compte de l'espacement minimum de 1 m entre chaque fouille afin de conserver des parois de fouille stables. Le merlon de terre devra se situer à au moins 4 m.

Le fond de fouille doit avoir les propriétés mécaniques le rendant apte à recevoir l'ouvrage. Tous les éléments rencontrés en fond de fouille et susceptibles de constituer des points durs, tels que roches, vestiges de fondations, doivent être enlevés.

POSE EN TERRAIN NORMAL



POSE EN PRÉSENCE DE NAPPE PHRÉATIQUE

Pendant les travaux, **maintenir la nappe sous le niveau du radier**.

